RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE D'ARGENT ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-
		MX01.01F	Participer à une élection	-
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**3**
			OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**18**
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**9**
			OREN X02 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**18**
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	M303.01	Définir le rôle d'un chef d'équipe	2
		M303.02	Participer à une relation de mentorat	1
		M303.03	Pratiquer l'auto-évaluation	1
		M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe	2
		M303.05	Superviser les cadets	2
		M303.06	Résoudre les problèmes	2
		M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership	2

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		COREN de l'OREN 303		0
		C303.01	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe	3
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflectif	3
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1
		OREN 303 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**12**
		OREN 303 - Total des périodes d'instruction complémentaires		**16**
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**9**
			OREN X04 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**15**
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**9**
			OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**18**
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2
		C306.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en position debout	2
		C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6
		OREN 306 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**3**
			OREN 306 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**15**
307	Servir dans un corps de cadets de l'Armée	M307.01	Identifier les occasions d'instruction de l'étoile d'argent	1
		M307.02	Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC	1
		M307.03	Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et le ministère de la Défense nationale	1
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC	2

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets	2
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada	2
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**3**
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction complémentaires		**6**
308	Diriger une escouade avant un rassemblement	M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement	3
		M308.02	Donner des commandements	1
		COREN de l'OREN 308		0
		C308.01	Exécuter un exercice militaire relatif aux drapeaux	4
		C308.02	Donner des commandements	2
		C208.01	S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue	2
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**4**
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction complémentaires		**16**
309	Enseigner une leçon	M309.01	Expliquer les principes d'instruction	2
		M309.02	Identifier les méthodes d'instruction	2
		M309.03	Décrire les techniques de communication efficace	1
		M309.04	Décrire les techniques de question	1
		M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées	2
		M309.06	Planifier une leçon	2
		M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes	3
		COREN de l'OREN 309		0
		C309.01	Donner un exposé oral d'une minute	2
		C309.02	Planifier une leçon	2
		C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes	3

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		OREN 309 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**13**
			OREN 309 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**13**
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Identifier les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**0**
			OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**27**
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**6**
			OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**18**
321	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en bivouac d'une durée d'une nuit	M321.01	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne	1
		M321.02	Construire les éléments d'un site de bivouac	3
		C321.01	Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne	1
		C321.02	Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace	2
		C321.03	Construire des commodités en campagne	6
		C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1
		C121.04	Reconnaître les effets du froid	2
		C121.05	Participer à l'entraînement par temps froid	18
		OREN 321 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**4**
			OREN 321 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**31**
322	Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS	M322.01	Réviser la navigation de l'étoile rouge	1
		M322.02	Calculer la déclinaison magnétique	2
		M322.03	Identifier les composants d'un système mondial de positionnement	1
		M322.04	Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS	1

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		M322.05	Entrer des données cartographiques dans le récepteur GPS	2
		M322.06	Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS	4
		COCOM 322.01		0
		COREN de l'OREN 322		0
		C322.01	Pratiquer la navigation en tant que membre d'un petit groupe	9
		C322.02	Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver	4
		C322.03	Identifier les principes d'établissement d'une carte	1
		C322.04	Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur de l'installation d'instruction locale	1
		OREN 322 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**11**
			OREN 322 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**15**
323	Randonnée de haute montagne	C123.01	Participer à la formation par l'aventure	18
		C123.02	Se conformer à la discipline de marche	1
		C123.03	Participer à une randonnée en raquettes	9
			OREN 323 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**28**
324	Survivre quand on est perdu	M324.01	Construire un abri improvisé	3
		M324.02	Recueillir de l'eau potable	1
		M324.03	Allumer un feu sans allumettes	4
		M324.04	Prédire la météo	1
		M324.05	Déterminer le moment d'effectuer un auto-sauvetage	1
		COCOM 324.01/ COCOM 324.02/COCOM 324.03/ COCOM 324.04		0
		C324.01	Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes	2
		C324.02	Construire des collets	4
		C324.03	Attraper un poisson	3

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C324.04	Cueillir des plantes comestibles	4
		C324.05	Préparer un repas à partir de sources de nourriture de plein champ	3
		C224.01	Faire la cuisine en campagne	2
		C224.02	Préparer un feu de signalisation	2
		OREN 324 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**10**
			OREN 324 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**20**
325	Identifier les compétences des chefs lors d'activités en plein air	M325.01	Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée	1
		M325.02	Énumérer les compétences d'un chef lors d'activités en plein air	2
		M325.03	Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activité de plein air	1
		C325.01	Communiquer au cours d'une expédition	6
		C325.02	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg	1
		OREN 325 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**4**
			OREN 325 - Total des périodes d'instruction complémentaires	**7**
326	Mettre en pratique les compétences en expédition (nota 1)	M326.01	Se préparer pour l'instruction sur les expéditions	1
		M326.02a	Avironner un canot (nota 2)	5.5
		M326.02b	Faire une randonnée à vélo de montagne (nota 2)	5.5
		M326.02c	Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire (nota 2)	5.5
		M326.03	Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe	1
		M326.04	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole	2
		M326.05	Utiliser l'équipement d'expédition	2
		M326.06	Respecter la routine quotidienne	1
		M326.07	Faire des inscriptions au journal	1

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		CODEN de l'OREN 326		0
		OREN 326 - Total des périodes d'instruction obligatoires		**19**
S.O.	Participer à la revue annuelle (CRA)			**3**

Nota:

(1) Les OCOM M326.02 à M326.07 (chapitre 4, section 18) et le COREN 326 (chapitre 3, annexe B, appendice 8) doivent se dérouler à un centre d'expédition dans le cadre de l'exercice d'expédition prévu. Le nombre de périodes de ces OCOM est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

(2) Choisir deux des trois activités de l'OCOM M326.02 (chapitre 4, section 18).

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Sports récréatifs] ou OREN 306 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé, chapitre 4, section 7]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC en bivouac	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC en bivouac de fin de semaine, comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 321 (Entraînement en campagne, chapitre 4, section 13) et l'OREN 322 (Navigation, chapitre 4, section 14) et l'OREN 324 (Survie en milieu sauvage, chapitre 4, section 16).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte aux cadets de l'étoile d'argent afin de participer à une fin de semaine d'instruction sur les expéditions dirigées par un centre d'expédition régional dans le but de développer les compétences spécialisées en expédition. Le déroulement de cette fin de semaine est présenté à titre d'information à l'annexe A, appendice 1.	1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction obligatoires	**6 jours**

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Sports récréatifs] ou OREN 323 [Randonnée en montagne, chapitre 4, section 15]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC – Activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée	Une fin de semaine assistée sera offerte aux corps de cadets pour leur permettre de participer à des activités complémentaires d'entraînement par l'aventure. Cette activité peut avoir lieu à n'importe quel moment du cycle de formation. La formation suggérée inclut des activités tirées de la directive A-CR-CCP-930 / AG-002 Gestion de la sécurité des cadets.	1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction complémentaires	**4 jours**

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION

1. La présente annexe vise à élaborer le chapitre 4 afin de donner des précisions quant au déroulement de l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition, chapitre 4, section 18).

2. L'instruction offerte au centre d'expédition est destinée à offrir aux cadets de l'étoile d'argent l'occasion de perfectionner les compétences en expédition dans un environnement structuré sous la supervision et les directives d'un personnel hautement qualifié. Le centre d'expédition aborde l'instruction au moyen d'une approche expérientielle, qui permet aux cadets de perfectionner des compétences comme la randonnée à vélo de montagne et la randonnée pédestre par l'expérience directe, à un niveau personnel. Chaque cadet aura l'occasion de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé lors de la fin de semaine et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris de même que son lien avec les expériences en expédition futures.

3. Les corps de cadets sont tenus de donner à tous les cadets, qui suivent une formation à un centre d'expédition, une séance d'information sur leur participation aux activités offerts au centre. L'information qui doit être présentée se trouve dans l'OCOM M326.01 (Se préparer pour une expédition, chapitre 4, section 18) et dans les instructions de ralliement précises du centre d'expédition. On recommande aux officiers d'instruction du corps de cadets de planifier le déroulement de cet OCOM pour deux semaines avant que les cadets arrivent au centre d'expédition afin de leur donner suffisamment de temps pour bien se préparer aux activités. Au cours de cet OCOM, les cadets recevront un formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, qui doit être rempli et apporté au centre d'expédition.

4. Les OCOM suivants doivent être enseignés au centre d'expédition :

   a. l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe, chapitre 4, section 18) - 1 période,

   b. l'OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,

   c. l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,

   d. l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne, chapitre 4, section 18) - 1 période, et

   e. l'OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal, chapitre 4, section 18) - 1 période.

5. Les centres d'expédition, sous l'autorité des officiers régionaux, choisissent et enseignent au moins deux des moyens de transport dynamiques suivants :

   a. l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes,

   b. l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes, ou

   c. l'OCOM M326.02c (Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes.

6. Voici les attentes en entraînement de chaque moyen de transport dynamique :

   a. **Le canotage.** Le cadet doit pagayer un canot à deux en eau calme.

   b. **Randonnée en vélo de montagne.** Le cadet doit faire du vélo de montagne dans des sentiers pour vélo de montagne pour débutants.

   c. **La randonnée pédestre.** Le cadet doit faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire qui comprend une combinaison de terrains de catégories 1, 2 et 3.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. Un horaire a été ajouté afin de donner au centre d'expédition un exemple de format à suivre durant la fin de semaine. Le nombre de périodes de tous les OCOM requis est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles. Pour élaborer un horaire d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter en plus des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée (AACA), telles que décrites dans l'A-CR-CCP-930/AG-002, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

8. Toute l'instruction doit se dérouler selon un modèle de petits groupes. Selon les données recueillies du formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, le cadet est placé en équipes d'au plus neuf personnes dès son arrivée le vendredi soir. Un instructeur d'équipe du centre d'expédition est désigné pour chaque équipe et doit demeurer avec l'équipe tout au long de la fin de semaine. Les tailles de ces équipes dépendent des ratios instructeur-cadets et non des qualifications exigées des instructeurs pour les activités de formation par l'aventure à diriger.

9. Lorsqu'on utilise une approche expérientielle en éducation, il est très important d'être conscient des périodes propices à l'apprentissage. Les périodes propices à l'apprentissage sont des situations qui surviennent naturellement au cours de la journée et qui permettent la discussion. Ces périodes renforcent à la fois l'expédition et la matière du programme du corps de cadets et doivent être exploitées tout au long de l'expédition. Le personnel du centre d'expédition doit prendre le temps d'expliquer la matière du programme et de mettre l'accent sur celle-ci au fur et à mesure que l'occasion se présente. Voici quelques-unes des périodes propices à l'enseignement :

a. la navigation,

b. le camping écologique,

c. le soin des pieds,

d. l'astronomie élémentaire,

e. la faune,

f. la prévision des conditions météorologiques,

g. la routine au site de bivouac, et

h. l'utilisation de l'équipement, etc.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXEMPLE D'HORAIRE

Vendredi		
Heures	**Tâches/Activité**	**Observations**
	Ramasser les formulaires d'évaluation des compétences et des expériences en expédition	Le personnel du centre d'expédition doit lire et présenter sous forme de tableau les données des formulaires d'évaluation des compétences et des expériences en expédition. Placer les cadets en équipes de niveaux de compétence variés.
	Distribuer tout l'équipement d'expédition personnel et de groupe	Le personnel du centre d'expédition.
	Aménager le site de bivouac	Le personnel du centre d'expédition doit circuler entre les équipes pour s'assurer que les cadets savent comment dresser les tentes, organiser l'équipement , allumer les fanaux , etc.
	Séance d'information initiale/répartir les cadets en équipes	Doit comprendre : les activités, les attentes, la sécurité, l'horaire, l'habillement, les repas, les règlements, etc. L'instructeur est présenté aux cadets.
	Réviser la navigation	Effectuer au besoin, si le temps le permet.
Samedi		
Heures	**Tâches/Activité**	**Observations**
0600	Réveil/ablutions	Les cadets doivent empaqueter tout leur équipement personnel avant de déjeuner. Le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour la préparation de l'aire des repas, la collecte des ordures, le nettoyage, etc.
0630	Déjeuner	L'officier de la logistique (0 Log) doit préparer le déjeuner et le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour la préparation de l'aire des repas, la collecte des ordures, le nettoyage, etc.
0730	Démonter le site de bivouac	Selon les directives de l'instructeur d'équipe, chaque équipe doit démonter tous les articles du site de bivouac et organiser l'équipement personnel et de groupe pour les transporter au prochain site de bivouac.
0800	Commencer l'expédition	Voir les notas.
	Moyen de transport n° 1	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport désigné doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le deuxième bivouac.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

Samedi		
Heures	**Tâches/Activité**	**Observations**
1200 - 1300	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner pour enseigner l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
1600	Arrivée au deuxième bivouac	Les équipes doivent aménager leur bivouac et l'instructeur d'équipe doit donner de la rétroaction au besoin. L'instructeur d'équipe doit s'assurer que les cadets respectent les principes discutés dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
1730	Souper	La préparation du souper doit faire partie de la routine d'aménagement du site de bivouac des équipes. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le souper pour enseigner l'OCOM M326.02 (Utiliser l'équipement d'expédition).
1900	OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal)	Les instructeurs doivent s'assurer de choisir un emplacement éloigné des autres équipes pour enseigner cet OCOM. Après la présentation des PE de cet OCOM, toutes les équipes doivent inscrire une entrée au journal de groupe selon les directives de leur instructeur.
2000	Activités en soirée	Voir le nota 9.
1000	Extinction des feux	
Dimanche		
Heures	**Tâches/Activité**	**Observations**
0600	Réveil/déjeuner/démontage du site de bivouac	Les équipes doivent effectuer les activités routinières quotidiennes, tel que discuté dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne). L'instructeur d'équipe ne doit pas donner de directives et doit observer ses équipes pour s'assurer que toutes les tâches sont effectuées .
0800	Moyen de transport n° 2	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport designé doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le point d'arrivée de l'expédition .
1200	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

Dimanche		
Heures	**Tâches/Activité**	**Observations**
1330	Arriver au point d'arrivée de l'activité et fin de l'expédition	À leur arrivée au point d'arrivée de l'activité d'expédition, les équipes doivent retourner l'équipement selon les directives de l'O Log du centre d'expédition.
1430	Rétroaction	Tous les cadets sont tenus de : remplir une critique des activités du centre d'expédition et effectuer une entrée au journal au sujet de leurs expériences au cours de la fin de semaine.
1500	Départ	

Nota :

1. L'horaire de chaque habileté de la section des activités de l'expédition peut varier selon le choix. Bien que de l'instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur l'exécution de chaque compétence par les cadets par l'entremise d'une activité d'expédition.
2. Les instructeurs sont tenus de donner les instructions de toutes les habiletés pour leur équipe tout au long de l'expédition. Cela donnera un faible ratio instructeur-étudiant, permettant à l'instructeur d'équipe d'offrir un apprentissage assisté plus individuel.
3. Durant l'activité de l'expédition, chaque cadet doit naviguer sur une partie de l'itinéraire, OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire), à l'aide de l'itinéraire fourni.
4. Les instructeurs d'équipe doivent faire des pauses au cours de l'itinéraire de l'expédition pour discuter des PE de l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe). De plus, on les encourage à prendre conscience des périodes propices à l'enseignement et de les utiliser aussitôt qu'elles surviennent.
5. D'autres AACA peuvent être ajoutées à l'activité de l'expédition. Par exemple : durant la randonnée pédestre, on peut donner l'occasion aux cadets de marcher dans une série de cavernes ou de descendre un rocher en rappel ou d'inclure une randonnée dans un sentier avec le canotage et la randonnée à vélo de montagne pour que les cadets se déplacent d'un emplacement à un autre. Une certaine souplesse est permise en autant que les principaux objectifs des deux moyens de transport choisis sont atteints.
6. Un centre d'expédition peut choisir d'organiser une activité pour l'expédition qui permet aux cadets de participer à un moyen de transport dynamique différent chaque jour de l'expédition.
7. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner et le souper pour enseigner l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition) et l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne) .
8. Des activités en soirée doivent être prévues et consister en : une révision de navigation, des jeux de promotion du travail d'équipe, une présentation des activités du jour suivant, etc.
9. L'heure de la fin de l'activité de l'expédition peut varier d'un centre d'expédition à l'autre.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

DÉROULEMENT D'UN EEC – BIVOUAC

1. Un total de 18 périodes est accordé pour l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.

2. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine et confirmés par des activités pratiques en campagne :

   a. M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne, chapitre 4, section 13),

   b. M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique, chapitre 4, section 14),

   c. M322.03 (Identifier les éléments d'un système de positionnement global, chapitre 4, section 14),

   d. M322.04 (Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14), et

   e. M322.05 (Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS, chapitre 4, section 14).

3. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC – bivouac - lors d'une fin de semaine :

   a. M321.02 (Construire les éléments de bivouac, chapitre 4, section 13),

   b. M322.01 (Réviser la navigation de l'étoile rouge, chapitre 4, section 14),

   c. M322.06 (Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14),

   d. M334.01 (Construire un abri improvisé, chapitre 4, section 16),

   e. M324.02 (Recueillir de l'eau potable, chapitre 4, section 16),

   f. M324.03 (Allumer un feu sans allumettes, chapitre 4, section 16),

   g. M324.04 (Prédire les conditions météorologiques (météo), chapitre 4, section 16), et

   h. M324.05 (Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage, chapitre 4, section 16).

4. Les officiers d'instruction des unités sont tenus d'élaborer une instruction d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.

5. Ressources requises :

   a. un sac de couchage,

   b. un matelas gonflable,

   c. une cuvette,

   d. un sac à dos,

   e. un tapis de sol,

   f. un contenant d'eau,

   g. un réchaud à deux brûleurs,

   h. un entonnoir,

   i. du combustible au naphte,

   j. un fanal à deux générateurs,

   k. des manchons,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

l. un ensemble de casseroles,

m. un extincteur,

n. une trousse de premiers soins,

o. une couverture,

p. une civière,

q. une trousse de nettoyage de déversement,

r. des sacs à déchets,

s. des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne,

t. des produits de papier appropriés (papier hygiénique, essuie-tout, etc.) au besoin,

u. une lampe de poche,

v. des piles de lampe de poche,

w. une RIC,

x. une hache de 4 lb (manche de 36 pouces),

y. une scie à archet de 24 pouces,

z. une pelle,

aa. un seau,

ab. des allumettes,

ac. un sifflet,

ad. un miroir,

ae. une trousse de survie,

af. une pierre à feu,

ag. de l’acier,

ah. un couteau de poche,

ai. une boussole,

aj. un récepteur du système de positionnement global (GPS), et

ak. une carte topographique de la région.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.